

Fiche de réclamation ou de déclaration de changement de situation
Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

Coordonnées du redevable

Nom – Prénom / Raison sociale : _____

Adresse : n° _____ Rue _____ Code Postal _____

Ville _____ N° Bordereau : _____ N° Titre : _____

Téléphone : _____ Email : _____

S'il s'agit d'un logement locatif ou d'une résidence secondaire, indiquez l'adresse du logement concerné : _____

Motif(s) de la réclamation (Cadre à compléter par le redevable)

- Foyer personne seule
- Foyer 2 personnes et plus
- Résidence secondaire
- Logement en travaux et inoccupé
- Logement en vente et inoccupé
- Logement vacant
- Logement vendu (*joindre l'attestation notariale de vente*)
- Logement mis à la location
- Changement des coordonnées (*adresse, nom, prénom..*) : _____

- Doublon (*Vous avez reçu 2 redevances pour le même logement*)
- Changement de destination des locaux
- Cessation d'activités (*entreprise*)
- Autre (à préciser) : _____

Changement effectif à compter du (date) : ____ / ____ / ____

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A _____, le ____ / ____ / ____

Signature du redevable attestant sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-Dessus

Cadre réservé à la Mairie
(A compléter et à viser par la Mairie de la
Commune où est situé le logement ou
l'entreprise objet du changement de
situation)

Le Maire de la Commune ATTESTE du changement de situation suivant :

Fait le ____ / ____ / ____

Signature + cachet de la Mairie

Réclamations - Justificatif(s) à fournir

Situation	Justificatif(s) à fournir	Délai de prévenance	Prise en compte du changement de situation
Erreur ou contestation de la composition et/ou de la catégorie du foyer	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fiche de réclamation signée et visée par la Mairie <p style="text-align: center;">Et/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'avis d'imposition de l'année de facturation (<i>impôt sur le revenu, Avis de taxe d'habitation</i>) 	30 jours maximum après réception du titre exécutoire	Dès réception des justificatifs où année N+1 <i>Selon la situation au 1^{er} janvier de l'année de facturation</i>
Vente d'un logement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fiche de réclamation signée et visée par la Mairie <p style="text-align: center;">+</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'attestation notariale de vente (<i>Attestation faisant mention des coordonnées du vendeur et de l'acquéreur, du bien concerné et de la date de transaction.</i>) 	Dès la vente	Dès réception des justificatifs où année N+1 <i>Selon la situation au 1^{er} janvier de l'année de facturation</i>
Logement en travaux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fiche de réclamation signée et visée par la Mairie 	30 jours maximum après réception du titre exécutoire	Dès réception des justificatifs où année N+1 <i>Selon la situation au 1^{er} janvier de l'année de facturation</i>
Logement en vente et inoccupé	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fiche de réclamation signée et visée par la Mairie <p style="text-align: center;">+</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'attestation notariale (ou agence immobilière) de mise en vente 	30 jours maximum après réception du titre exécutoire	Dès réception des justificatifs où année N+1 <i>Selon la situation au 1^{er} janvier de l'année de facturation</i>
Logement vacant	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fiche de réclamation signée et visée par la Mairie 	30 jours maximum après réception du titre exécutoire	Dès réception des justificatifs où année N+1 <i>Selon la situation au 1^{er} janvier de l'année de facturation</i>
Changement de destination des locaux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fiche de réclamation signée et visée par la Mairie 	30 jours maximum après réception du titre exécutoire	Dès réception des justificatifs où année N+1 <i>Selon la situation au 1^{er} janvier de l'année de facturation</i>
Cessation d'activité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fiche de réclamation signée et visée par la Mairie 	30 jours maximum après réception du titre exécutoire	Dès réception des justificatifs où année N+1 <i>Selon la situation au 1^{er} janvier de l'année de facturation</i>

Sans pièces justificatives, la réclamation ne sera pas prise en compte.